

Nos services

- Activités socioculturelles sous la forme de cours ou d'ateliers éclair (3h) dans les domaines des arts visuels, arts du cirque, danse, langues (espagnol, anglais), etc.
- Activités sportives et de plein air: pratique libre, cours ou tournois, (badminton, baseball, basketball, escalade, escrime, golf, hockey-balle, karaté, kinball, marche et club de marche, tennis et club de tennis, trampoline, volleyball, workout).
- Utilisation des patinoires et terrains de balle.
- Animation jeunesse (activités pour les moins de 18 ans) club ado, local ado.
- Activités spéciales ou populaires (tournois de balle, fête de la rentrée, danse-o-thon, portes ouvertes, Plaisir sur glace, Fête de la Saint-Jean, etc.).
- Semaine de la relâche (activités pour les 5-17 ans), ateliers, journées plein air, camp sportif, glissade, etc.
- Locations de salles et de terrains de balle.
- Un coordonnateur permanent pour vous conseiller dans vos choix.

Pour nous joindre

Division culture, loisirs
et vie communautaire

☎ 641-6044

Corporations de loisirs

Bourassa..... 624-7753
courriel : loisirsbourassa@megaquebec.net

Bourg-Royal..... 624-7618
courriel : loisirbourgroyal@aol.com

Du Jardin..... 624-7748
courriel : jardin@oricom.ca
web : www.oricom.ca/jardin

Du Plateau..... 624-7220
courriel : loisirsplateau@oricom.ca

Guillaume-Mathieu..... 624-7899
courriel : loisirs_gm@yahoo.fr

Maria-Goretti..... 624-7890
courriel : loisirmariagoretti@sympatico.ca

Notre-Dame-des-Laurentides..... 849-3396
courriel : loisirs.ndl@ccapcable.com

Saint-Rodrigue..... 624-7777
courriel : loisirstrod@oricom.ca
web : www.oricom.ca/loisirstrod

Février 2005

Les corporations de loisirs de quartier

Des partenaires majeurs.....

VILLE DE
QUÉBEC
Arrondissement de
Charlesbourg

Se prendre en charge

L'Arrondissement de Charlesbourg a le pouvoir de confier, à un organisme sans but lucratif, la gestion et l'organisation d'activités et d'équipements de loisirs.

L'Arrondissement privilégie la prise en charge par des citoyens regroupés en organismes de quartier depuis plus de vingt cinq ans et leur délègue, en vertu d'un protocole d'entente, la responsabilité de l'offre d'activités à la population.

Huit corporations de loisirs de quartier constituent les partenaires privilégiés de l'Arrondissement de Charlesbourg.

N'hésitez pas à faire appel à nos partenaires. Vous pouvez aussi vous adresser à la Division culture, loisirs et vie communautaire au **641-6044**.

Notre mission

Permettre aux citoyens l'accès à des activités de loisirs diversifiées et de qualité qui répondent à leurs besoins, en plus d'offrir une qualité d'encadrement dans un environnement adéquat.

Gérer les terrains, locaux et équipements de loisirs afin qu'ils soient sécuritaires et en excellent état d'utilisation.

L'engagement social

- embauche de travailleurs de parc afin d'intervenir l'été auprès des ados qui fréquentent les parcs;
- support financier à des individus ou à des organismes en fonction des politiques existantes;
- organisation de fêtes de quartier afin de permettre aux citoyens de se rencontrer et d'échanger;
- participation à des activités de formation afin de parfaire leurs connaissances;
- participation à des activités ou à des campagnes de financement.

L'administration

Les membres

Ce sont des citoyens du quartier, de l'arrondissement ou de la ville admis par la Corporation de loisirs (règlements généraux).

Le Conseil d'administration

Organisme sans but lucratif géré par un conseil d'administration élu par les membres (citoyens du quartier) réunis en assemblée générale.

Les partenaires

- Ville de Québec
- Arrondissement de Charlesbourg
- Organismes locaux:
 - d'ainés (clubs d'âge d'or)
 - de jeunes (scouts et guides, jeunes leaders, 4-H, etc.)
 - de fermières (cercles de fermières)
 - ou autres (clubs d'amitié ou sociaux)
- Organismes municipaux culturels, communautaires et de sport et plein air
- Fabriques et Saint-Vincent-de-Paul
- Écoles
- Clubs de services
- Entreprises privées

Faites appel à notre expertise!

- planification, organisation et réalisation d'activités de loisirs;
- coordination des différentes activités et des organismes du quartier;
- organisation d'activités de masse telles que festival, tournois, etc.;
- sélection et embauche de personnel;
- consultations auprès des citoyens; auprès des autres municipalités et participation des citoyens;
- gestion des équipements: terrains de balle, parcs, patinoires, tennis, bâtiments;
- gestion de ressources humaines qualifiées.